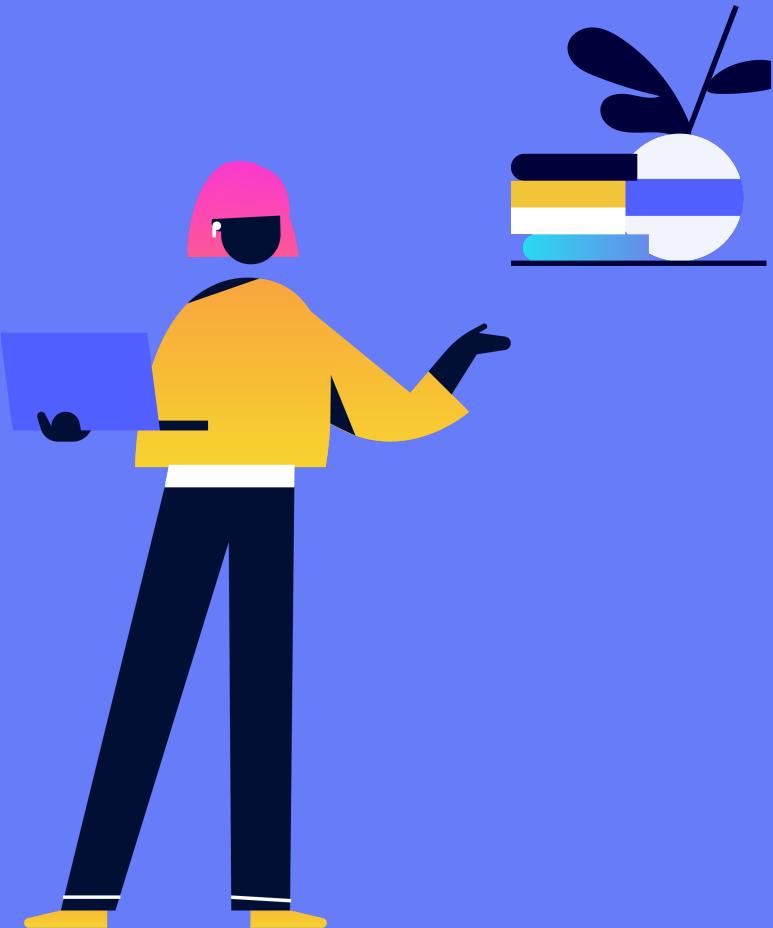


Bienvenue au CDI !



Le CDI est un espace de travail ouvert aux élèves, en dehors des heures de cours indiquées à l'emploi du temps et aux élèves accompagnés par un enseignant pour une activité pédagogique.

Venez au CDI pour lire, écrire, chercher, échanger, vous documenter, réfléchir, vous reposer, vous informer, travailler et apprendre...





les horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h30 - 15h15
Mercredi : 7h30-12h30

Pour pouvoir ouvrir le CDI en dehors des heures de présence du professeur documentaliste, les assistants pédagogiques ouvrent le CDI, selon leurs disponibilités, les 2 dernières heures de l'après-midi.

Attention ! Le CDI est parfois réservé par des professeurs pour leurs classes pour des séances pédagogiques.

Au CDI, tu seras accueilli par :

Christine Caset, professeure documentaliste.

Tu pourras également trouver un soutien et un accompagnement scolaire auprès de Myriam et Ludmylla, assistantes pédagogiques.

N'hésite pas à prendre RV avec l'une ou l'autre dès le premier septembre.

Tu peux nous joindre via la messagerie pédagogique de Métice ou par le service de discussion de pronote.





esidoc



Portail esidoc : le site web du CDI

Ce site est destiné à toute la communauté éducative du lycée de Vincendo : élèves, parents, enseignants, assistants d'éducation...

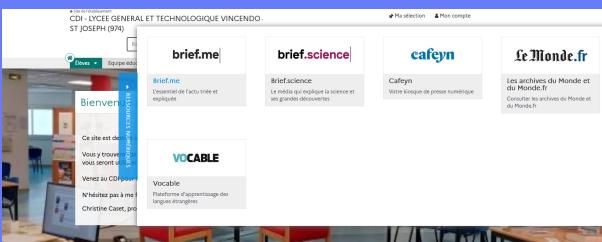
Vous y trouverez des ressources documentaires choisies par votre professeure documentaliste sur des thèmes qui vous plairont ou qui vous seront utiles en rapport avec les cours.



Nouveautés : découvrez les ressources numériques :

Cafeyn permet l'accès illimité à une sélection de titres de presse magazine numérique qui couvrent des thématiques variées : actualités, sciences et technologies, culture, loisirs...

Cafeyn donne accès à la version numérique d'un article ou d'un numéro d'un magazine, où vous voulez et quand vous voulez. Les archives des différents titres sont également disponibles.



START

Un CDI virtuel pour quoi faire ?



01. Repérer



02. Vérifier



03. Réserver



04. Rechercher



05. S'informer



06. Commenter

01

Repérer en ligne les documents que vous pouvez trouver au CDI

02

Vérifier si les documents sont disponibles ou en prêts.

03

Les réserver.

04

Faire une recherche par auteur, titre ou sujet : sur plusieurs sources : base de données du C.D.I., sites Internet...

05

Connaître l'actualité du CDI, les nouveautés.

06

Mettre en ligne des commentaires de lecteur. Pour cela, il faudra être identifié. Vous l'êtes automatiquement si vous êtes passé par votre espace métice.

5 espaces

4 salles : 1 salle de travail, 2 salles de travail en autonomie ou pédagogique, 1 salle d'archives.



Espace travail

Grandes tables pour travailler à plusieurs ou plus petites pour travailler seul



Espace lecture

1 salon pour la lecture des mangas et des BD
1 salon de lecture pour les revues



Espace orientation

Espace assistance pédagogique



Espace d'exposition et de culture

Lire peut sérieusement endommager votre ignorance.

Vous avez des droits...

Lire	écrire	Donner des idées d'achats de documents ou sur le fonctionnement du CDI	Emprunter des livres et des revues
Travailler	vous documenter	vous informer	être respecté
être aidé	réfléchir	échanger	Etre prévenu lorsque le CDI est fermé ou réservé.
vous reposer	apprendre		

L'usage des téléphones portables doit être exclusivement pédagogique.

Voir chapitre 11 du règlement intérieur

Pensez à faire des pauses et à vous déconnecter des écrans de temps en temps !

... et des devoirs.

*Respecter les autres :
pas de bruit ni de
comportements
déplaisants*

*Suivre le règlement
intérieur de
l'établissement*

**Ranger les documents
ou les déposer sur le
bureau du professeur
documentaliste**

*Prendre soin des
documents, du
matériel, du mobilier*

*Ne pas manger ou
boire dans le CDI*

L'usage des téléphones portables doit être exclusivement pédagogique.

Voir chapitre 11 du règlement intérieur

Pensez à faire des pauses et à vous déconnecter des écrans de temps en temps !



A bientôt !

